



Conseil de l'École de la FGSE
2018-2019
Jeudi 6 décembre
Résumé du procès-verbal N°38

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de l'École du 11 octobre et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'École
4. Communications des représentants étudiants
5. Retour et discussion sur les enjeux soulevés par l'AEGE lors de la rencontre avec le Bureau de l'École et les représentants des étudiants du Conseil de l'École
6. Discussion sur la reconnaissance de crédits ECTS pour des cours suivis dans le cadre de l'armée suisse
7. Divers

3. Communications du Directeur de l'École

- 1) *Bachelor à temps partiel*
La structure du plan d'études du Bachelor à temps partiel a été validée par la Direction de l'UNIL qui a particulièrement apprécié la solution d'une discussion entre l'étudiant et le conseiller aux études pour définir le programme semestriel de ses cours.
- 2) *Horaire continu*
UNIBAT a invité les personnes en charge des horaires de cours à une séance d'information sur le projet d'horaire continu.
- 3) *Cours de chimie organique pour Géologues*
Le cours de Chimie organique ne sera plus donné aux géologues. Au semestre de printemps 2019, un cours spécifique sera dispensé par plusieurs enseignants de la FGSE. Dès le printemps 2020, cet enseignement sera placé sous la responsabilité de Johanna Marin Carbonne.
- 4) *Coordination du MA en fondements et pratiques de la durabilité*
Sophie Swaton a été confirmée comme coordinatrice pour le MA en fondements et pratiques de la durabilité dès le 1^{er} août 2019.

4. Communications des représentants étudiants

Pas de communication.

5. Retour et discussion sur les enjeux soulevés par l'AEGE lors de la rencontre avec le Bureau de l'École et les représentants des étudiants du Conseil de l'École

Lors de la séance qui a eu lieu le mercredi 21 novembre, plusieurs redondances ont été identifiées par les étudiants entre des cours de géographie humaine. Le Directeur de l'École va contacter les enseignants concernés afin de savoir s'il s'agit de répétitions nécessaires ou non. Il ajoute qu'un déséquilibre entre les cours en termes de charge de travail est inévitable, tant que la charge globale reste acceptable.

Un deuxième point soulevé par l'AEGE concerne l'organisation de certains travaux pratiques en géographie humaine. La taille des groupes est pour certains jugée inadéquate (trop grande) ; les consignes sont parfois peu claires et transmises tardivement aux étudiants. Ces remarques seront transmises aux enseignants par le Directeur de l'École.

Les autres points soulevés par l'AEGE concernent les dates des camps de géologie qui pourraient être communiquées plus tôt pour permettre aux étudiants qui travaillent de s'organiser. De plus, la charge de travail en géologie entre les semestres d'automne et de printemps mériterait d'être mieux équilibrée. Ce point ne sera pas facile à solutionner car cela implique un changement du plan d'études. De plus, en raison des camps de terrain, le semestre de printemps pour

Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat Géosciences et de l'Environnement



les géologues compte neuf semaines contre treize en automne.

Un dernier point concerne l'accès au MSc en biogéosciences. En raison d'une présentation sur ce master donnée dans le cours de base de 1^{ère} année en Sciences de l'environnement, les étudiants pensent que c'est précisément cette orientation qui donne accès au MSc en biogéosciences. Or, le MSc en biogéosciences est ouvert sans condition aux étudiants titulaires d'un bachelor en géologie ou en biologie. Les étudiants en sciences de l'environnement doivent réaliser une mise à niveau. Pour faciliter l'accès des étudiants en environnement à ce Master, il sera demandé au comité scientifique de définir les cours requis dans le cadre de la mise à niveau afin que les étudiants puissent les suivre pendant leur Bachelor, en crédits libres.

6. Discussion sur la reconnaissance de crédits ECTS pour des cours suivis dans le cadre de l'armée suisse

L'armée suisse a approché les universités suisses pour que la formation en management qu'elle dispense à ses cadres puisse être reconnue dans les cursus académiques et créditée (points ECTS).

Les avis au sein du Conseil de l'École sont partagés, mais les membres reconnaissent la nécessité de s'appuyer sur des critères objectivables. Le frein principal à ce projet tient au fait que les cours offerts par l'armée échappent à tout contrôle académique et on ne connaît pas les conditions de réussite. De plus, l'accès à ces cours est ouvert à des personnes qui n'ont pas forcément les titres requis pour débiter un Bachelor à l'UNIL.

8. Divers

Pas de divers.

La prochaine séance est agendée au jeudi 31 janvier à 16h15.